



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 86 - JUIN 2012

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté N °2012163-0006 - Arrêté de subdélégation de signature du Pôle d'Intérêt
Commun de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé - Ecole de
Chirurgie (AGEPS)

..... 1



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2012163-0006

**signé par Directeur de l'agence générale des équipements et produits de santé
le 11 Juin 2012**

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de subdélégation de signature du Pôle
d'Intérêt Commun de l'Agence Générale des
Équipements et Produits de Santé - Ecole de
Chirurgie (AGEPS)

Arrêté de subdélégation de signature n°

**Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun de l'Agence Générale des
Equipements et Produits de Santé
Ecole de Chirurgie**

Vu le décret du 23 septembre 2010 portant nomination de la Directrice Générale de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R 6147-10 et R 6147-11 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n°2012018-0008 DG du 18 janvier 2012 modifiant l'arrêté directeurial n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeurial n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – école de chirurgie,

Vu l'arrêté directeurial n°2012018-0007 DG du 18 janvier 2012 modifiant l'arrêté n°2011-0072 DG du 9 mai 2011 fixant les matières déléguées par la Directrice Générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris aux directeurs de groupes hospitaliers par intérim et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeurial n°2012/0061 du 3 mai 2012 affectant Madame Catherine HUYNH VAN PHUONG en qualité de Directeur Adjoint chargé des affaires économiques et financières à l'AGEPS à compter du 1^{er} juin 2012,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée à :

- **Madame Elisabeth AOUN, Directrice des Achats** à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directeurial n°2011-0072 DG du 9 mai 2011 correspondant aux paragraphes A, B, C, D, E, F et G dudit arrêté ;
- **Monsieur Nicolas LALLEMAND, Adjoint à la Directrice des Achats** à l'effet de signer tous actes correspondant à leurs fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directeurial n°2011-0072 DG du 9 mai 2011 correspondant aux paragraphes C et F dudit arrêté ;

- **Monsieur Sébastien KRAÜTH, Directeur Adjoint, chargé des Ressources Humaines, de la Stratégie et des Affaires Médicales** à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2011-0072 DG du 9 mai 2011 correspondant aux paragraphes A, B, G dudit arrêté ;
- **Madame Catherine HUYNH-VAN-PHUONG, Directeur Adjoint, chargé des Affaires Economiques et Financières** à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2011-0072 DG du 9 mai 2011 correspondant au paragraphe C dudit arrêté ;

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement de Monsieur Sébastien KRAÜTH, Directeur Adjoint, chargé des ressources humaines, de la stratégie et des affaires médicales, délégation est donnée à **Madame Jacqueline MAGES**, attachée d'administration, à l'effet de signer les actes prévus aux paragraphes A, B, G de l'arrêté directorial du 9 mai 2011.

ARTICLE 3 : En cas d'empêchement de Madame Catherine HUYNH VAN PHUONG, Directeur Adjoint chargé des Affaires Economiques et Financières, délégation est donnée à **Madame Stéphanie BOSSIN**, attachée d'administration, à l'effet de signer les actes prévus au paragraphe C de l'arrêté directorial du 9 mai 2011.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n°2012019-0005 du 19 janvier 2012 du Directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est abrogé.

ARTICLE 5 : Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun de l'Agence Générale des Equipements et des Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au «Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police».

Fait à Paris, le 11 juin 2012

Michaël COHEN,

Directeur de l'AGEPS